



## Journée de mobilisation et de grève le 22 septembre 2022

Les professionnel.le.s de l'hôpital public et des établissements de santé et d'action sociale, dans leur ensemble, sont nécessaires et essentiels pour garantir à toutes et à tous l'accès aux droits sociaux et aux soins.

Les personnels continuent à se dévouer, au détriment de leur santé et de leur vie familiale, pour assurer une prise en charge de qualité et un accueil digne de la population dans un contexte où s'opèrent des fermetures de services et de structures, notamment par manque de moyens et de personnel.

*Combien faudra-t-il de crises sanitaires, de professionnel.le.s qui démissionnent, d'usagè.r.e.s sur liste d'attente pour que le gouvernement change de politique sociale et de santé ? A quand de réels moyens en matière d'emploi et de salaire pour améliorer les conditions de travail des salarié.e.s de nos secteurs d'activité ? A quand un Projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale qui répond aux besoins de la population ?*

## Stop à la maltraitance et aux conditions indignes pour les personnels et les usagè.r.es !

Les organisations syndicales médicales et paramédicales **AMUF, CGT, CFE CGC** ainsi que **le collectif CIU et associations** appellent dans l'unité à une journée de mobilisation le 22 septembre 2022 dans les établissements du sanitaire, du médico-social et du social public et privé.

Ensemble exigeons l'ouverture de véritables négociations sur l'avenir de l'hôpital public et des établissements de Santé et d'Action Sociale comportant :

- **L'équité de traitement dans l'attribution des mesures salariales issues du protocole d'accord du Ségur de la Santé, l'attribution immédiate des 183 euros pour l'ensemble du personnel des secteurs du médico-social et social associatif ainsi que pour les établissements autonomes.**
- **La reconnaissance et la franche revalorisation générale des rémunérations et évolutions des carrières médicales et non médicales, se traduisant par une augmentation qui correspond aux qualifications et responsabilités de ces métiers et qui compense l'inflation.**
- **Le recrutement immédiat de plusieurs milliers de professionnel.le.s supplémentaires, un plan de formation pluridisciplinaire correspondant et l'ouverture immédiate d'un grand nombre de places d'étudiant.e.s dans les différentes écoles et facultés pour nos professions.**
- **L'arrêt des fermetures de services, d'établissements et des réouvertures de lits, de structures, partout où cela est nécessaire.**
- **Une gouvernance des hôpitaux, des établissements du sanitaire, du médico-social et du social plus ouverte aux personnels et aux usagè.r.e.s.**
- **L'égalité d'accès, d'accueil et de prise en charge de qualité pour la population sur tout le territoire.**
- **En psychiatrie, arrêt du transfert des patients « stabilisés » des CMP vers les généralistes sous prétexte du parcours de soins, embauche immédiate de milliers de psychologues formés qui ont dû renoncer à leur métier faute de recrutement.**
- **L'augmentation du budget consacré à l'hôpital et à nos établissements dans la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2023.**

Déterminé.e.s et uni.e.s, étudiant.e.s, salarié.e.s, retraité.e.s et usagè.r.e.s, pour exiger des moyens supplémentaires qui nous reconnaissent et nous respectent ; en faveur de meilleures conditions d'études, de travail et obtenir des services de qualité pour toute la population.

**Il est urgent d'agir pour notre santé et notre protection sociale !**

**Ensemble mobilisé.e.s le 22 septembre 2022**

à Paris rassemblement **Parvis de l'Hôtel de Ville** (sortie métro Hôtel de Ville)  
de 13h00 à 16h00 avec prises de parole.